

ΓΕΩΡΓΙΟΥ Ι. ΦΕΡΗ
Διδασκάλου τῆς Γαλλικῆς Γλώσσης

QUELQUES REMARQUES SUR L'EMPLOI DU PRONOM «ON»
EN FRANÇAIS ET SON ÉQUIVALENCE EN GREC MODERNE

QUELQUES REMARQUES SUR L' EMPLOI DU PRONOM «ON» EN FRANÇAIS ET SON ÉQUIVALENCE EN GREC MODERNE

Une des difficultés que peut rencontrer dans l'étude des pronoms personnels tout Grec qui apprend le français est celle de l'emploi du pronom neutre «on». Il en est de même pour tout Français, qui, dans sa tentative d'apprendre le grec, se heurte à des problèmes dus à l'inexistence de ce pronom en grec. Par conséquent, une explication minutieuse de l'emploi et des valeurs de «on» en français et une présentation précise de son équivalence en grec moderne aideront toute personne qui s'y intéresse.

Quelle est la vraie nature du pronom neutre «On»? Certains grammairiens prétendent que c'est un pronom indéfini¹; d'autres soulignent que «On» est un pronom personnel sujet². Le conflit ne date pas de nos jours; mais aujourd'hui la réponse à ce problème devient de plus en plus exigeante à cause de son emploi très fréquent.

«On» est devenu un des mots les plus courants du vocabulaire français. Il tient la 10^{ème} place du point de vue de la fréquence³. Son origine provient du substantif latin: Homo → home → on.

Ainsi «On» garde ses deux propriétés: a) **Sémantique**, en évoquant toujours soit un être humain, soit une situation animée;

b) **Syntaxique**, en étant toujours sujet (cas nominatif), avec un verbe à la troisième personne du singulier.

Ces deux valeurs de «On» compliquent davantage son emploi et rendent plus difficile la diversité de son caractère:

I) On = pronom indéfini,

II) On = pronom personnel.

1. M. Grevisse: «Le bon usage, Grammaire Française» 8^{ème} édition, Hatier, Paris — 1964. § 579, page 493 et § 587, pages 502-505.

2. «La grammaire Larousse» Larousse, Paris — 1964. § 409, page 266 et § 352-353, pages 229-230.

3. Enquête faite par l'auteur de cet article en 1972, sur des textes de la presse quotidienne et dans 10 (dix) romans parus en France après 1965.

I. «On» a la valeur d'un pronom Indéfini.

«On» pronom indéfini est toujours employé comme sujet avec un verbe de la troisième personne du singulier. Il désigne une ou plusieurs personnes indéterminées. Aussi «on» peut avoir le sens de :

1. «On» = Chacun / Tous.

«On» a la valeur de **chacun(e)** quand il désigne au sens **nominal** toute personne sans distinction, tout le monde.

«On» a aussi le sens de **tous, toutes**, au sens **nominal**, quand il signifie soit des gens en général, soit une collectivité.

Ex : «On fait un paquet des lettres tendres. On y joint quelques souvenirs. On noue le tout avec beaucoup de soin». (Saint - Exupéry : «Lettre à un Otage». I, p. 18).

«On sait très bien que l'on se damne
mais l'espoir d'aimer en chemin
nous fait penser main dans la main
à ce qu'a prédit la tzigane». (Guillaume Apollinaire : «Alcools». La Tzigane).

«Un jour on le déchirera, on dira du mal de lui. Oh ! je sais tout cela». (Henry de Montherlant : «La Reine Morte», III, 6).

Dans ces cas «On» équivaut au pronom indéfini grec **καθένας - καθεμιά¹** ou à l'expression **ὅλος ὁ κόσμος**, suivi d'un verbe à la troisième personne du singulier. Mais en grec nous pouvons aussi rendre «On» par l'adjectif indéfini **ὅλος - η** au pluriel :

- soit suivi de l'accusatif forme atone des pronoms personnels des trois personnes du pluriel et le verbe, employé aussi au même nombre, dépendra de la personne employée : **ὅλοι μας, ὅλοι σας, ὅλοι τους**.
- soit tout seul, c'est à dire sans être précédé des formes atones des pronoms personnels ; alors le verbe se met à la première ou à la troisième personne du pluriel.

2. «On» + négation = Personne,

«On» précédé d'une négation équivaut à la notion de **personne, nul (le)**. Cet emploi est très fréquent avec un verbe au présent ou au conditionnel, suivi d'un adverbe temporel : toujours, jamais, souvent...

1. Καθετί, pronom indéfini neutre grec, suivi ou non par l'article défini équivaut en français au pronom indéfini *tout (chaque chose)*.

Καθετί ne peut jamais être exprimé en français par «on», puisque ce dernier, par sa propriété sémantique évoque et désigne *toujours* un être humain ou une situation animée.

Ex: «On n'a jamais vu, s'est-il exclamé, aux cent coups, un chef de l'Etat franchir à pied la porte de l'Elysée. Et on ne peut pas passer le cordon de la Légion d'honneur à un homme qui porte cravate et chemise. («L'Express»: N° 1194, p. 14).

«On ne saurait me le reprocher». (Françoise Sagan: «Bonjour Tristesse». ch. IV).

«Travaillent-ils avec leur mère

On n'en sait jamais rien» (Charles Péguy: «Le Porche du Mystère de la Deuxième Vertu». p. 150).

Dans ce cas «on» équivaut en grec au pronom indéfini **κανείς** (**κανένας**) **καμία** (**καμιά**) au sens de **οὐδείς**, **οὐδεμία**, et le verbe se met à la troisième personne du singulier.

3. «On»=N'importe qui / L'un(e) de nous, l'un(e) de vous,
L'un(d'eux), l'une d'elles.

Pour avoir cette notion «on» doit se référer au pronom personnel **vous** ou **tu**;

Ex: «Vous vous trompez mon fils, m'a-t-il dit, on pourrait vous demander plus. On vous le demandera peut-être.

— Et quoi donc ?

— On pourrait vous demander de voir.

— Voir quoi ?».

(Albert Camus: «L'Etranger», II. 5).

«Ne dis pas tant de mal de cette fille, on finirait par croire que tu es jalouse d'elle».

Il est à remarquer que dans cet emploi «on» accorde au verbe dont il est le sujet, un sens de postériorité; ainsi s'explique son emploi avec le conditionnel ou des expressions équivalentes.

Ex: «Dans l'immense auditoire, personne ne remuait, on aurait entendu (ou on pouvait entendre) voler une mouche».

En grec ce sens est rendu: a) par le pronom indéfini **ὅποιοςδήποτε** - **ὀποιαδήποτε** suivi d'un verbe à la troisième personne du singulier;

b) par le pronom indéfini **κάποιος**-**κάποια** suivi des formes toniques des trois personnes du pluriel des pronoms personnels: **κάποιος** - **α ἀπὸ μᾶς**, **κάποιος** - **α ἀπὸ σᾶς**, **κάποιος** - **α ἀπ' αὐτοῦς** - **ές**, et d'un verbe à la troisième personne du singulier.

4. «On»=Quelqu'un(e).

«On» n'a cette notion que s'il se réfère à une personne absolument indéterminée.

Ex: «On peut désormais être attaqué en plein jour». (L'Express: N° 1192, p. 28).

«Lieux que l'on doit quitter; petite chambre; ici, pendant un instant, j'ai senti; j'ai pensé; j'ai veillé;» (André Gide: «Les Nourritures : VII, 1)

«Il aurait les mêmes petites rides que mon père. On frappa à la porte. J'enfilai précipitamment ma veste de pyjama et criai : «Entrez». (Françoise Sagan : «Bonjour Tristesse». Ch. VIII).

Cependant, il arrive que dans ce cas, «on» se réfère à une situation concrète en général ou encore à une personne:

Ex : «Seulement comme garde, on a d'autres avantages». (Jean Anouilh: «Antigone», III, 576.

En grec moderne, cette valeur de «on» est rendue par les pronoms indéfinis **κάποιος-α** ou **κανείς καμιά**¹.

5. «On» = Des Gens / Ils.

«On» a le sens indéfini de «Des Gens» et de «Ils» quand il se rapporte à une pluralité non définie, surtout aux expressions: on dit, on pense, on croit, on sait, e.t.c.

Ex : «Mais Animus, comme on dit, a les yeux derrière la tête». (Paul Claudel: «Positions et Propositions». I).

«On y parlait alors beaucoup d'une invasion imminente». (Saint-Exupéry: «Lettre à un Otage». p. 9).

«On a trop parlé, à propos de Miro, de naïveté et de dessins d'enfants. (L'Express: N° 1194, p. 46).

Dans ce cas, le grec traduit «on» soit a) par la troisième personne du pluriel de la voix active,

soit b) par la troisième person-

ne du singulier de la voix moyenne.

Cependant, très souvent «on» se rapporte à un groupe qui peut être désigné par un substantif. Dans ce cas, il y a une référence à une situation concrète.

Ex : «On a voulu ici que de petites entreprises, pour éviter un trop grand électorat ouvrier». (L'Express: N° 1192, p. 26). On=ils=les gouvernants=l'état.

6. «On ayant un sens passif.

«On» se rapportant à une multitude si indéfinie et si indéterminée, finit par prêter à la phrase un sens passif, en particulier lorsque le sujet est un inanimé. Ainsi, cette tournure évite l'emploi lourd du verbe passif, suivi de son complément d'agent.

1. Κανείς (κανένας) - καμιά n'a pas ici, dans cet emploi le sens de οὐδείς - οὐδέμια. nul(le).

Ex : «On voit la maison de loin», au lieu de (la maison est vue de loin, par tous, par tout le monde, par quelqu'un, e.t.c.)

«On y loue des chambres en latin Cubicula locanda». (Guillaume Apollinaire: «Alsools». Zone).

«On prévoit un million d'habitants pour Nantes-Saint-Nazaire en l'an 2000. C'est une hérésie». (L'Express: N° 1192, p. 28).

Quand «On» a le sens passif, en grec il est rendu par la forme impersonnelle de la 3ème personne du singulier, de la voix passive, comme aux exemples 1, 2, et 4 ci-dessus.

Si, cependant, «On» sujet, a un complément au pluriel, comme à l'exemple 2, alors c'est la troisième personne du pluriel de la voix passive qui convient pour traduire la nuance passive de «On».

II. «On» a la valeur d'un pronom personnel.

«On» pronom personnel est aussi toujours employé à un verbe de la troisième personne du singulier. Il désigne et il se rapporte à toutes les personnes du verbe.

1. «On» = Je

«On» a la valeur d'un pronom personnel de la 1ère personne du singulier, c'est à dire de Je, quand il est employé dans des ouvrages scientifiques ou des articles dont l'auteur, dans sa tentative de s'identifier avec le lecteur, s'efface derrière la nuance indéterminée de «On».

Ex : «On démontrera plus loin que...» au lieu de: «Je démontrerai...».

«Quand on verra par la suite que...» au lieu de: «Quant je verrai...».

Cette valeur de «On» est rendue en grec moderne, par la première personne du pluriel de la voix active. Cependant «on», employé au dialogue, peut avoir aussi la valeur de la première personne du singulier. Alors la personne qui parle emploie le pronom «On»:

a) soit par modestie;¹ en grec il est rendu par la 1ère personne du pluriel;

Ex : «Le mendiant: On va la voir?

Egisthe : Voir qui ?

Le mendiant: Electre. Je voudrais bien la voir avant qu'on la tue».

(Jean Giraudoux: «Electre». I, 3).

b) soit pour s'identifier à une pluralité générale; dans ce cas «on»

1. Le pronom personnel *Nous* exprime en général la modestie et la majesté; toutefois, quand la personne qui parle n'est pas un représentant «officiel», c'est «on» que l'on emploie.

vient après une série de verbes à la 1^{ère} personne du singulier, et en grec il est traduit par le masculin du pronom indéfini.

Ex: «Garcin: Je n'ai pas rêvé cet héroïsme. Je l'ai choisi. On est ce qu'on veut». (Jean Paul Sartre: «Huis-clos» V).

c) soit pour paraître comme le représentant d'une situation générale; dans ce cas, le verbe avec «on» se place en tête de la phrase et il est rendu par un verbe de la 1^{ère} personne du singulier. Cet emploi de «on» est rendu en grec par la 1^{ère} personne du singulier ou du pluriel.

Ex: «Ca vient de ce qu'on n'a pas d'instruction; que voulez-vous qu'on y fasse? Cette feuille, elle m'en dirait plus à moi que tous les autres en train de faire les acrobates autour d'une clarinette». (Jean Giono: «Un de Beaumagnes». p. 513).

«Vous ne méritez pas l'amour qu'on a pour vous». (Molière: «Le Misanthrope. IV, 3).

2. «On» = Nous.

«On» a le sens de «Nous» c'est à dire de :

a) nous = je + je + je.

Ex: «On prend de grands airs, nous les hommes, mais on connaît, dans le secret du coeur, l'hésitation, le doute, le chagrin». (Saint - Exupéry: «Lettre à un Otage». p. 54).

b) nous = toi + moi.

Ex: «Anne a été malade, dis - je d'un air léger. Papa a dû la ramener. On va boire quelque chose?» (Françoise Sagan: «Bonjour Tristesse»).

c) nous = lui + toi + moi.

Ex: «On se disait: «C'est pour un malade». On regardait ces lampes, on se disait: «C'est quelqu'un qui se meurt»; on se disait: «C'est un accident»; on se disait: «C'est la vache qui fait le veau». (Ramuz: «Joie dans le ciel» p. 509).

«Inès: Prouve-le. Prouve que ce n'était pas un rêve. Seuls les actes décident de ce qu'on a voulu». (Jean Paul Sartre: «Huis-clos». V).

Cependant des exemples cités, nous concluons que la règle défendant l'emploi simultanée de «On» et de «Nous» dans la même phrase est un «purisme» dépassé, appartenant à l'histoire de la grammaire. Aujourd'hui nous disons et nous écrivons très bien :

«On y va, nous, vous venez?» ou encore

«Nous, on y va, vous venez?»

Quand «on» a la valeur de «nous», le grec le traduit par la première personne du pluriel.

3. «On» = Tu / Vous.

«On» tient la place de **Tu** et de **Vous** surtout dans le langage parlé et notamment dans le dialogue.

Ex : «Alors, on se porte bien?

Merci, merci! On n'est plus fâché?»

En grec, c'est la première personne du pluriel qui traduit cette valeur de «On».

4. «On» = Il(s) / Elle(s)

«On» a la valeur du pronom personnel de la troisième personne lorsqu'il se réfère à un substantif précédemment exprimé. Dans ce cas le substantif prend un sens général, plus ample; il déborde le sens étroit de la notion du contexte.

Ex : «Il pense à ses trois enfants qui jouent à c't'Heure au coin du feu

Pourvu seulement qu'ils soient heureux.

N'est-ce pas tout ce qu'un père demande.

On vit pour eux, on demande seulement que ses enfants soient heureux». (Charles Péguy : «Le Porche du Mystère de la Deuxième Vertu» p. 150).

«Je les regardai avec curiosité : elles seraient sûrement venues prendre le thé à la maison, une fois par an. On regardait mon père avec commisération». (Françoise Sagan : «Bonjour Tristesse». Ch. XII).

«Je lus l'Illiade au lieu des blés mûrs. On fauchait sur tout le territoire». (Jean Giono : «Jean le Bleu» p. 516).

Cette valeur de «on», le grec moderne la rend par la troisième personne du pluriel.

5. «On» + Subjonctif (Valeur modale).

Quand dans une proposition indépendante le subjonctif a pour sujet «on», alors ce subjonctif peut avoir la valeur d'un impératif et exprimer l'ordre, le souhait, la défense, etc. Dans ce dernier cas, le pronom «on» se rapporte aux pronoms personnels de la deuxième personne du singulier ou du pluriel et à ceux de la première personne du pluriel. En général, dans cet emploi, «on» est suivi d'un pronom personnel complément d'objet (direct ou indirect). En grec, il est rendu par un impératif; la personne dépendra du contexte.

Ex : «Qu'on me permette, pour faire saisir toute la rigueur de cette alternative, de développer ici une sorte de théorème fondamental». (Paul Valéry : «Variété». La Crise de l'Esprit. II).

«Janvier voulait bien. Il n'y avait rien d'autre à faire qu'à attendre.

— Qu'on me téléphone chez moi s'il a quoi que ce soit...». (Georges Simenon: «Maigret et son mort». Ch. I).

Cependant, si le subjonctif n'a pas la valeur d'un impératif, alors le pronom «on» peut se rapporter à tous les pronoms personnels sujets, aussi bien du singulier que du pluriel; mais le subjonctif ne cesse point d'exprimer l'ordre, le souhait et ses autres valeurs modales.

Ex: «Qu'on meure! et qu'importe où (des qu'on ne vit plus, c'est n'importe où et nulle part). Vivant, je fus ici». (André Gide: «Les Nourritures Terrestres». VII, 2),

En grec, cet emploi de «on» dépendra :

a) de la valeur modale du subjonctif (ordre, souhait, défense, e. t. c.),

b) de la personne à laquelle «on» se rapporte.

Mais «on» étant un pronom neutre, présente des particularités aux accords :

1. à l'accord du **genre**.

Puisque «on» se rapporte seulement à des êtres animés, il peut être aussi bien masculin que féminin.

Ex: «On ne quitte que ce qu'on cesse d'aimer

On n'est jamais seule quand on a la foi». (Henry de Montherlant: «Port - Royal». p. 589).

Cependant, le grec, indifférent au genre, emploiera généralement, le masculin.

2. à l'accord du **nombre**.

«On» étant toujours sujet d'un verbe de la troisième personne du singulier, il s'accorde en général à un singulier. Mais, quand il est le substitut de **nous**, «on» équivaut à un pluriel.

Ex: «Tout le monde nous avait lâchés, on s'est trouvés tout seuls, ma femme Pilar, ma fille Dolorès et moi». (L'Express: N° 1194, p. 44).

Le grec moderne, comme le français, suit l'accord du nombre, puisque «On» équivaut à un pronom personnel de la première personne du pluriel.

3. à l'accord du **possessif**.

«On» grammaticalement appartient à la troisième personne du singulier; par conséquent le possessif qui convient est celui de la troisième personne : **son, sa, ses, e. t. c.**

Ex: «On aurait attendu mieux du fils de cet excellent homme, mais hélas! on ne suit pas toujours ses aïeux, ni son père».

Cependant quelquefois, la troisième personne renvoie à la première ou à la deuxième personne pour éviter une ambiguïté.

Ex : «On ne mange pas les fruits de son ami, quand son verger est plein».

Le second «son» peut se rapporter à «ami». Il vaut mieux alors employer «notre» ou «votre».

La même ambiguïté de l'emploi du possessif est à signaler aussi en grec.

4. à l'emploi de l'explétif (L').

Très souvent «on» est précédé de l'. Ce l'n'est ni un article défini élidé, ni un pronom personnel élidé. C'est un explétif, c'est à dire un mot non nécessaire au sens de la phrase. Mais il est indispensable pour l'euphonie. Ce l'explétif est surtout employé :

a) après ET conjonction.

Ex : «Les actions et les sentiments ne sont vrais que parce qu'ils sont conséquents, et l'on obtient la vraisemblance dès qu'on applique la logique du coeur». (Hippolyte Taine : «Nouveaux Essais de Critique et d'Histoire». Ch. Stendhal, p. 401).

b) après QUE relatif ou conjonction.

Ex : «Lieux que l'on doit quitter; petite chambre; ici, pendant un instant, j'ai posé ma tête;» (André Gide : «Les Nourritures Terrestres». VII, 1).

Mais parfois l'est employé après la conjonction que. Cet emploi est fréquent en poésie pour avoir le même nombre de syllabes.

Ex : «On sait très bien que l'on se damne,...

Mais l'espoir d'aimer en chemin

Nous fait penser main dans la main

A ce qu'a prédit la tzigane». (Guillaume Apollinaire : «Alcools». La Tzigane).

Toutefois, rien n'est obligatoire. Nous pouvons très bien trouver «on» après ET conjonction, ainsi qu'après QUE relatif ou conjonction comme au ver 4 du dernier exemple. L'emploi de l'est facultatif¹.

Comme nous l'avons auparavant mentionné, «on» est un pronom neutre, désignant un être animé, qui agit. Par conséquent, en grec, il doit être rendu, en général, par un mot masculin.

Au cas où nous voulons exprimer une action faite par un inanimé, le pronom qui convient en français, c'est le neutre ça.

1. Voir à ce propos M. Grevisse, op. cit., § 587 Rem. p. 503-505.

Ça, qui provient de cela — ça, tout comme «on» peut recouvrir certains emplois dans le cas d'un sujet indéterminé :

Ex : «ça parle / on parle
ça fait bien / on fait bien».

Au fond l'opposition ça/on, correspond à une distinction entre l'animé et l'inanimé.

Ex : «ça ne fait rien / on ne fait rien.
ça va mal / on va mal».

En grec moderne, cette opposition se rend par l'emploi de la troisième personne du singulier, ou parfois précédé par le pronom indéfini *κάτι* ; par contre «on» se rend par la première personne du pluriel.

Mais le problème qui se pose est si «on» est un pronom indéfini ou personnel? Notre opinion est que puisque «on» est toujours sujet d'un verbe de la troisième personne du singulier, il joue le rôle d'un pronom personnel, dont il a les valeurs. Sa nature «neutre» ne lui permet pas de représenter une personne déterminée, — masculine ou féminine — mais tout à fait indéterminée, générale. Cependant, très souvent cette personne indéterminée ou bien a déjà été exprimée ou bien ne tarde pas à paraître. Par conséquent, «on» est, malgré sa valeur nominale un pronom neutre se rapportant à toutes les personnes. Il est préférable de le définir comme un **pronom personnel indéfini neutre**, comme nous le faisons pour il, ils, le, la¹, dans certains cas.

1. *Il, ils, le, la*, pronoms personnels ont parfois un sens indéfini, neutre.

Ex : «Il neige, il pleut, il est tôt, il est midi, il est vrai, e.t.c.».

«Êtes-vous la directrice? — Oui, je le suis».

«Je la connais, celle-là! Il se la coule douce».

«Il l'a échappé belle».

Voir aussi M. Grevisse, op. cit. § 472 p. 412, § 478-480 p. 415-417.

—Les pages des citations de : G. Apollinaire, Ch. Péguy, J. Giono, Ramuz, sont reprises de LAGARDE et MICHARD XX^e siècle, Bordas, Paris, 1966 La citation de Hip. Taine est reprise de LAGARDE et MICHARD XIX^e siècle, Bordas, Paris, 1966.

**Tableau des Valeurs de «On» en français
et l'équivalence en grec moderne.**

I. Pronom Indéfini	—	Chacun(e)	Καθένας - καθεμιά
		—Tous - toutes	Όλοι μας, σας, τους...
		—Personne	Κανείς - καμιά
		—N'importe qui	Όποιοσδήποτε - όποια- δδήποτε
		—L'un(e) de nous	Κάποιος από μᾶς, σᾶς,...
		—Quelqu'un(e)	Κάποιος - α, Κανείς - μιά.
		—Des Gens	Μερικοί ἢ τὸ 3ο πρόσ. ἐνικοῦ ἀριθμοῦ μέσης φων.
		—Ils	Αὐτοὶ
		—Sens Passif	3ο προσ. ἐν. ἀριθ. μέσ. φων. 3ο προσ. πληθ. ἀρ. μέσ. φων.
		«ON»	FONCTION =
II. Pronom Personnel	—	Je	1ο προσ. πληθ. ἀριθμοῦ.
		—Tu — Vous	1ο προσ. πληθ. ἀριθ. ἢ τὰ πρόσωπα τῆς προστακτικῆς.
		—Nous	1ο προσ. πληθ. ἀριθμοῦ.
		—Il(s) - Elle(s)	1ο προσ. πληθ. ἀριθ. ἢ 3ο προσ. ἐνικοῦ ἀριθ. ἢ 3ο προσ. πληθ. ἀριθμοῦ.

ΜΕΡΙΚΕΣ ΠΑΡΑΤΗΡΗΣΕΙΣ ΓΙΑ ΤΗ ΧΡΗΣΗ
ΤΗΣ ΑΟΡΙΣΤΗΣ ΑΝΤΩΝΥΜΙΑΣ «ΟΝ» ΣΤΑ ΓΑΛΛΙΚΑ
ΚΑΙ ΤΗΝ ΑΠΟΔΟΣΗ ΣΤΑ ΝΕΑ ΕΛΛΗΝΙΚΑ

Π Ε Ρ Ι Λ Η Ψ Η

Στή συγκριτική αυτή μελέτη εξετάζουμε πώς αποδίδεται στα νέα ελληνικά ή ουδέτερη γαλλική λέξη «ΟΝ», όρος άνύπαρκτος στή γλώσσα μας. Η απόδοσή του γίνεται πιδ δύσκολη εξαιτίας τής διαμάχης για τδ διπλό γραμματικό χαρακτήρα τοῦ «ΟΝ». Όρισμένοι ισχυρίζονται ότι τδ «ΟΝ» είναι προσωπική άντωνυμία, ενώ άλλοι τδ θεωροῦν άόριστη. Μετά από λεπτομερή άνάλυση όλων τῶν γραμματικῶν άντιστοιχιῶν τοῦ «ΟΝ» και τής απόδοσής του στα νεοελληνικά, συμπεραίνουμε ότι τδ «ΟΝ» είναι μιá ουδέτερη άόριστη μὰ και συγχρόνως προσωπική άντωνυμία πού εκφράζει πάντοτε ένα άπροσδιόριστο πρόσωπο.